

www.arre.fr

Gazette Municip'Arre N° 10



Mairie : 04-67-82-01-33

Poste : 04-67-71-87-61

Nouveaux horaires début Juillet 2014

Mot du Maire

*Avant toute chose, le Conseil Municipal, les employés municipaux et moi-même tenons à nous excuser pour l'absence des drapeaux lors de la journée du 8 Mai.
Dorénavant une cérémonie aura lieu tous les 8 mai aux monuments aux morts.*

Quelques informations sur mon nouveau mandat au sein de la Communauté de Communes du Pays Viganais.

Suite à l'élection de Monsieur CANAYER Roland, président de la Communauté de Communes, celui-ci m'a proposé de me présenter au poste de vice président délégué aux sports et aux équipements.

Avant de donner ma réponse, dans un premier temps j'ai voulu en discuter avec le nouveau conseil municipal, qui à l'unanimité, m'a encouragé à me présenter.

Sachant que j'étais sur une continuité de mandat, avec une liste nouvellement mis en place, j'ai contacté le directeur général des services, *Monsieur CHATARD Samuel*, de la communauté de communes pour plus d'informations, ainsi que le président de l'OIS (Office Intercommunal des Sports), *Monsieur LACROIX Jean-Pierre*, avec qui je vais travailler en étroite collaboration tout au long de ce mandat.

Et bien sûr avec l'accord, plus ou moins, de mon épouse !!!

N'ayant eu que des retours positifs, j'ai accepté mon poste à la vice présidence ce qui me permettra d'être en relation avec tous les services de la communauté de communes, très important pour notre village.

A ce jour, je remercie le conseil municipal pour leur confiance et leur travail déjà bien accompli et ma femme pour me supporter.

Cette dixième gazette est assez rapide dans sa parution car les beaux jours arrivent et jusqu'en Septembre, la place est aux festivités.

*Fête de la Pétanque 21 et 22 juin
Fête d'ARRE 27, 28 et 29 juin
Vide Grenier 14 juillet et 15 août
Kermesse de la Paroisse 20 juillet*

Fleurs Divers devis ont été établis pour le fleurissement du village. C'est la pépinière « BESNARD » qui a été retenue.

Associations Suite au courrier que les différentes associations ont reçu, il faut penser à ramener les documents demandés à la mairie pour la mise en place du planning au mois de Septembre.

Voie Verte Le Conseil Municipal organisera une inauguration pour l'achèvement de la voie verte en attente d'une collaboration avec le Conseil Général.

Commission La création d'une commission « Animation » ouverte à la population a été créée. L'organisation des vides greniers et des marchés de Noël sera donc gérée par Monsieur VALSEMEY Henri. Des commissions sont toujours ouvertes aux personnes désireuses de s'investir dans la vie du village.

Pépinières Des devis vont être demandés à différents pépiniéristes pour un aménagement d'arbres au boulodrome.

Encombrants Toutes les demandes d'enlèvements d'encombrants doivent se faire à la mairie et non aux gardes.

Félicitations Toutes nos félicitations à Lucie CAVALIER pour sa première place à la 1^{er} manche de la coupe de France, qui s'est déroulé à NANTES, de Trial dans la catégorie des moins de 16 ans.

Remerciements Le dimanche 11 mai a eu lieu le championnat du Gard des jeunes à la pétanque. Merci aux organisateurs et bénévoles.

C.C.A. La Communauté de Communes du Pays Viganais a signé un contrat avec la C.C.A (*Cévennes Containers Assainissement*). Contact va être pris avec eux pour le rebouchage des plaques d'égouts de la départementale.

Réunion Courant Juin, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Viganais aura lieu au foyer communal. Cette réunion est ouverte au public et permettra aux personnes intéressées de découvrir le fonctionnement de la Communauté de Communes.

RAPPEL Monsieur Stéphane CHARLIN est le nouveau correspondant Midi Libre.

URBANISME

- *Contact a été pris avec le cabinet CHIBAUDEL, à NÎMES, pour la création de la carte communale.*
- *Contact va être pris avec Maître BURTET pour la régularisation du chemin des Combes.*
- *En vu de la mise en place de la carte communale, les propriétaires de la Baume seront informés afin que le chemin partant de l'Orphelinat à la Baume soit enfin classé en communal. Une autre partie se fera de la Baume aux 3 Ponts.*
- *Une mise en place de barrières et poteaux va être effectuée au Boulevard Léon Anthérieu afin que le stationnement des voitures ne gêne pas les propriétaires de garage.*
- *Courant Juin, le nouveau parking à la route basse sera éclairé. Un devis est en cours pour un éventuel escalier. Après les travaux, un arrêté de « stationnement interdit » sera appliqué.*
- *Des contacts vont être pris avec divers architectes pour :*
 - *Rénovation des appartements communaux (ancienne poste)*
 - *Aménagement petit jardin*
 - *Demande locaux pharmacie*
 - *Projet école*

